

Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public Fédération Syndicale Unitaire Le 20 septembre 2018

à Madame la Rectrice de l'académie de Rennes

96 rue d'Antrain CS 10503 35705 RENNES CEDEX 7

Suivi par :

14 rue Papu

**35000 RENNES** 

Marc LEGUERINEL 06.87.19.90.58

s3-rennes@snepfsu.net

Objet: FPC-groupes de secteurs

Madame la Rectrice,

Nous sommes questionnés par nos collègues inquiets de voir que le dispositif FPC de groupes de secteurs disciplinaires animés localement dans l'Académie n'est pas encore opérationnel alors même que la campagne d'inscription à la formation continue se termine.

Comme vous le savez, nous l'avons rappelé lors de notre entrevue de juin dernier, le SNEP est attaché à une formation continue intégrant une part disciplinaire importante enracinée sur les problématiques vécues dans les établissements. Au cœur de la classe se joue une grande part de la réussite des jeunes.

Nous savons que votre parcours professionnel vous a permis de vivre de près cette dimension dynamique de la sectorisation de la formation. Nous avions été sensibles à la logique en 3 gabarits que vous aviez exposée lors du CTA, bien que sceptiques sur la faisabilité compte tenu du PAF engagé et de l'absence de moyens nouveaux.

C'est pourquoi il nous semble que le dispositif existant de groupes de secteurs EPS, très (trop) peu consommateur de moyens à notre avis, dispositif touchant près de 500 enseignants d'EPS (plus du tiers de l'effectif académique), répondait parfaitement à un des volets de vos propositions et pouvait préfigurer sans attendre la mise en place d'un dispositif ambitieux. Nous n'aurions pas manqué de vous interpeller à nouveau sur les conditions à réunir pour une meilleure efficacité, et notamment la nécessité d'un recueil organisé des besoins de formations issus du terrain. Un tel levier de transformation des pratiques enseignantes au cœur du métier vaut plus à notre avis que tous les MOOC et conférences ponctuelles réunis. C'est pourquoi nous ne comprenons pas l'absence d'information à ce sujet à cette date et nous souhaitons relayer l'exigence d'une mise en œuvre rapide de ce dispositif même s'il est amené à évoluer.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Secrétariat Académique du SNEP FSU

Marc LEGUERINEL